



RÈGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2022 - 2023

VIE INTERNATIONALE

PLATEAU

MISE À JOUR 8/02/23

RÈGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2022 / 2023

PLATEAU

FOSSE / SKEET

AVERTISSEMENT

Compte tenu des situations sanitaires et géopolitiques actuelles, nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, telles que les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, les Championnats d'Europe et les Jeux Européens.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques.

Il convient en effet de :

- Définir les termes relatifs aux sélections
- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2022 / 2023
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

LEXIQUE RELATIF AUX SÉLECTIONS

Équipe de France :

Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la Fédération, représentant ponctuellement la Nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la Fédération Internationale.

Championnat de référence :

Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décernée un Titre (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnat du Monde et d'Europe, Jeux Européens).

Compétition internationale :

Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun Titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix, ...). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des athlètes dans l'optique des Championnats de référence.

Modalités et Règles de sélection :

Ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des athlètes, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve donnée.

Épreuve d'évaluation nationale :

Situation de référence permettant d'évaluer les qualités des athlètes, à partir de la mesure et de l'observation effectuées par les entraîneurs référents.

Évaluation Permanente :

Selon leur statut, et sur proposition des directeurs de discipline, certains athlètes sont soumis à des évaluations permanentes lors des différents stages et compétitions auxquels ils sont convoqués.

Point de références internationales :

Point moyen réalisé lors des Championnats (ou compétitions) de référence équivalents au cours des 24 derniers mois.

Ce point de référence est évolutif au cours de la saison au fur-et-à-mesure des nouveaux championnats.

Comité de sélection :

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

OBJECTIFS DE LA SAISON 2022 / 2023

Pour cette saison, les objectifs sont les suivants :

Seniors et Dames				
14/08/2023	03/09/2023	AZE	Baku	Championnat du monde ISSF
13/09/2023	28/09/2023	AUT	Loebersdorf	Championnat d'Europe
21/06/2023	02/07/2023	POL	Krakow/Cracovie	Jeux Européens (CNOSF)
Juniors				
14/07/2023	25/07/2023	KOR	Changwon	Championnat du Monde juniors
13/09/2023	28/09/2023	AUT	Loebersdorf	Championnat d'Europe

Ces échéances constituent les compétitions majeures de l'année 2023 pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant

Le Comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

La sélection des athlètes ayant réalisé le minima de références internationales Européennes ou Mondiales en fonction du Championnat considéré fera l'objet d'une étude par le Comité de sélection.

Pour prétendre à la sélection, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve et catégorie.

Il appartient aux Directeurs de discipline en relation avec les entraîneurs référents, de proposer au Comité de sélection une liste argumentée d'athlètes pour chaque championnat de référence.

Le Comité de sélection est souverain dans ses choix. Les débats se déroulent à huis clos et leur nature est confidentielle.

MODALITÉS ET RÈGLES DE SÉLECTION

RÈGLES DE SÉLECTIONS SÉNIORS ET DAMES :

Les règles de sélection porteront sur l'analyse des résultats réalisés lors de la saison sportive 2022/2023. Pour constituer les équipes de France, le comité de sélection aura comme éléments de référence l'ensemble des résultats internationaux qui précèdent les championnats d'Europe et du Monde et/ou des performances réalisées lors des différents stages.

La participation des tireurs sera étudiée en fonction des critères définis par l'encadrement et selon les modalités suivantes :

- Pour prétendre à la sélection aux championnats d'Europe et du Monde, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France en s'appuyant prioritairement sur l'argumentation des entraîneurs mais aussi sur les références internationales pour juger du niveau.

Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.

Épreuves mixte :

La composition des équipes mixtes dans les épreuves olympiques sera effectuée par le comité de sélection sur proposition de l'encadrement, en tenant compte des performances individuelles des tireurs sélectionnés.

RÈGLES DE SÉLECTIONS JUNIORS GARÇONS ET JUNIORS FILLES :

• Pour prétendre à une sélection au **Championnat du Monde** Juniors, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés pour ce championnat lors des compétitions suivantes :

- Compétition internationale – Valence (ESP) du 18 au 19 février 2023 (Fosse)
- Stage National – CNTS du 4 au 5 mars 2023(Skeet)
- Grand Prix de France – CNTS du 14 au 16 avril 2023 (Skeet)
- CNTS du 20 au 23 avril 2023 (Fosse)
- Compétition internationale – Lavrov (BUL) du 9 au 15 mai 2023

Minimas « Championnat du Monde »			
FO Juniors Garçons	FO Juniors Filles	SO Juniors Garçons	SO Juniors Filles
114	108	114	107

Par ailleurs, seront proposés automatiquement au Comité de Sélection, les athlètes finalistes en individuel sur la Coupe du monde Juniors.

• Pour prétendre à une sélection au **Championnat d'Europe** Juniors, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés pour ce championnat lors des compétitions suivantes :

- Compétition internationale – Valence (ESP) du 18 au 19 février 2023 (Fosse)
- Stage National – CNTS du 4 au 5 mars 2023 (Skeet)
- Grand Prix de France – CNTS du 14 au 16 avril 2023 (Skeet)
– CNTS du 20 au 23 avril 2023 (Fosse)
- Compétition internationale – Pleven (BUL) du 9 au 15 mai 2023
- Coupe du Monde Juniors – Suhl (GER) du 1^{er} au 12 juin 2023
- Compétition internationale – Todi (ITA) du 19 juin au 2 juillet 2023
- Championnats de France – CNTS du 13 au 16 juillet 2023 (Skeet)
– CERNAY du 4 au 9 juillet 2023 (Fosse)

Minimas « Championnat d'Europe »			
FO Juniors Garçons	FO Juniors Filles	SO Juniors Garçons	SO Juniors Filles
113	108	117	105

Par ailleurs, seront proposés automatiquement au Comité de Sélection, les athlètes finalistes en individuel sur la Coupe du monde Juniors.

La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées.